



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Étude dévoilée par la FAE

Une raison de plus pour les femmes de s'indigner : le décrochage des filles, une réalité ignorée et désastreuse

Montréal, le 6 mars 2012 – À deux jours de la Journée internationale des femmes, événement propice à la réflexion et à la recherche de solutions visant à améliorer les conditions de vie des femmes, il faut constater qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Les femmes ont toutes les raisons de s'indigner parce qu'encore aujourd'hui, elles sont les plus pauvres parmi les plus pauvres et qu'on néglige trop souvent de s'attarder à leur réalité.

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) dévoile aujourd'hui les résultats d'une recherche sur le décrochage scolaire des filles afin d'apporter un éclairage nouveau sur les causes inhérentes à l'abandon des études et ses conséquences. Cette recherche trace un portrait de la situation des décrocheuses et pourra aider à répondre à plusieurs interrogations dont : est-ce un phénomène aussi marginal que certains le prétendent? Les causes du décrochage scolaire des filles diffèrent-elles de celles des garçons? Les conséquences économiques sont-elles les mêmes pour une décrocheuse que pour un décrocheur? Comment peut-on soutenir les décrocheuses pour qu'elles raccrochent?

S'attarder au décrochage scolaire des filles permet de mieux saisir le phénomène dans son ensemble. M^{me} Isabelle Marchand, doctorante en service social de l'Université de Montréal et membre de l'Institut de recherches et d'études féministes de l'Université du Québec à Montréal a réalisé cette étude lancée par la FAE en collaboration avec Relais-femmes.

Le décrochage chez les filles : pas un phénomène si marginal

Le taux de décrochage scolaire des garçons, statistiquement plus élevé que celui des filles, finit par occulter la réalité de ces dernières au point où le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et les autres organismes qui se préoccupent de ce phénomène tendent à concentrer sur eux l'essentiel de leurs interventions de prévention.

Le MELS s'appuie, entre autres, sur le pourcentage de jeunes de 19 ans qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires. On constate un écart de 9 % entre les filles et les garçons. Pour analyser le taux d'abandon entre les garçons et les filles, la chercheuse a utilisé les barèmes du Canada et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), c'est-à-dire l'absence de diplôme à 24 ans. Cela a pour effet de ramener l'écart initial de 9 % entre les garçons et les filles à moins de 4 %. Cette donnée rend le phénomène davantage comparable et permet d'affirmer que le décrochage scolaire des filles n'est pas aussi marginal qu'on le laisse croire.

« L'idée ici n'est pas d'atténuer les effets négatifs bien réels de ce phénomène chez les garçons. Cependant, il faut reconnaître que socialement, politiquement et médiatiquement on met beaucoup d'emphase et d'insistance à parler du décrochage des garçons au point de passer totalement sous silence la situation des filles. Il y a là un véritable problème », de déclarer Pierre St-Germain, président de la FAE.

Des facteurs spécifiques mènent au décrochage scolaire des filles

Si l'origine sociale est, et demeure, le premier facteur agissant sur la réussite, tant pour les garçons que pour les filles, deux facteurs spécifiques peuvent amener les filles à décrocher.

Le premier facteur a trait à des difficultés reliées à l'adversité familiale (contraintes ou violence). Ces conditions familiales difficiles ont plus d'incidence sur le décrochage des filles que sur celui des garçons. Rappelons aussi qu'elles demeurent les premières victimes de violence ou d'inceste. De plus, les filles doivent assumer une plus grande part de responsabilités dans la sphère domestique en raison d'une culture qui continue à leur reléguer certaines tâches ou comme aidante naturelle. Il existe donc des problèmes vécus par les filles qui sont moins évidents dans une classe, qui attirent moins l'attention, mais qui mènent quand même au décrochage. Or, ces réalités passent totalement sous l'écran radar des mesures de prévention du décrochage.

Le second facteur concerne les difficultés d'apprentissage. Si ces difficultés ne sont pas l'apanage des filles, l'absence de soutien parental serait plus déterminante pour elles que pour les garçons. Fait troublant, l'étude révèle que pour 77 % des répondantes, la mère n'avait pas obtenu un diplôme d'études secondaires. En d'autres termes, dans la plupart des cas, les décrocheuses ont des mères peu scolarisées qui ont de la difficulté à apporter de l'aide durant le parcours scolaire. Ce n'est donc pas parce que ces dernières refusent d'apporter du soutien à leurs enfants, mais souvent, elles ne peuvent tout simplement pas le faire. D'ailleurs, l'incidence de la scolarisation de la mère sur la réussite scolaire est déjà connue du MELS.

Des conséquences sociales et économiques désastreuses

Des données obtenues par l'Institut de la statistique du Québec en 2010 révèlent que les femmes sans diplôme d'études secondaires gagnent, en moyenne, 8 000 \$ de moins par année que les hommes se trouvant dans la même situation, c'est-à-dire sans DES. Leur revenu moyen est de 16 000 \$ par année. Une grande proportion d'entre elles (61% de nos répondantes) se retrouve « mères au foyer ». L'absence de diplôme condamne plus sûrement les décrocheuses à la pauvreté et à l'exclusion sociale que les décrocheurs.

À causes spécifiques, solutions spécifiques...

La recherche nous permet d'aborder le problème du décrochage scolaire sous un angle nouveau et nous amène à dire que nous ne pouvons fermer les yeux sur les conditions inhérentes au décrochage des filles.

Pour les filles, la principale motivation et l'obstacle majeur, pour retourner aux études sont les enfants. Cette réalité doit faire l'objet d'une intervention particulière. « À des causes spécifiques, il faut répondre par des solutions spécifiques. On ne peut plus mener la lutte au décrochage en se préoccupant uniquement des garçons. Actuellement, on cible des mesures qui ont tendance à s'adresser prioritairement aux garçons. Par exemple, on investit beaucoup dans le sport ou on développe des programmes scolaires en fonction des intérêts dits masculins. Les filles ont des besoins particuliers qui doivent être pris en compte », d'ajouter M St-Germain.

La Journée internationale des femmes, dont le thème est « Les femmes ont toutes les raisons de s'indigner. Le féminisme ?... Plus actuel que jamais », nous incite à rappeler au gouvernement qu'il a le devoir de mettre en place des mesures sociales et financières adaptées à la réalité des femmes en tenant compte notamment des facteurs mis en relief par cette étude. On peut penser à une aide financière pour permettre le retour aux études, à des programmes d'études tenant compte de la conciliation travail-famille ou études-famille, à un meilleur accès aux services de garde ou encore à la mise en place de maternelles destinées aux enfants de 3 ans et 4 ans en milieux défavorisés et à des services d'accompagnement spécialisés.

La lutte contre le décrochage des filles doit être une priorité!

On ne peut nier l'écart important de revenus entre les filles et les garçons lorsqu'ils se retrouvent sur le marché du travail. Les femmes occupent en majorité des emplois plus précaires, quand elles en ont un. Il en va de même de la relation qui existe entre le niveau de scolarité des filles et celui des enfants qu'elles auront. « Le lien entre la scolarité de la mère et la réussite des enfants n'est plus à démontrer. Lutter contre le décrochage scolaire des filles et augmenter leur scolarisation est bénéfique pour elles et les garçons. En fait, ceci devrait être au cœur de tout plan de lutte contre le décrochage. Pour la FAE, il est impératif que le gouvernement fasse de la lutte au décrochage scolaire des filles, une priorité! », de conclure M. St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

Source : Fédération autonome de l'enseignement
 Renseignements : Armand Dubois, conseiller du service des communications
 514 666-7763, poste 296 – bureau
 514 910-1754 - cellulaire